



LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

OCTOBRE 2010 N° 90

Le Mot du Maire

A propos de : - La maison située 6, Rue du 8 Mai au pied de l'église : la commune a préempté cette maison en Janvier car elle touche les bâtiments scolaire, tout au moins, partiellement.

Les actes ne sont toujours pas signés au motif que le notaire n'a pas encore trouvé tous les héritiers ; malheureusement, la toiture est abîmée sur la partie Nord et nous sommes intervenus pour le lui signaler.

- Les ateliers d'Art : ces 2 ateliers sont maintenant terminés.

Nous avons 2 personnes intéressées pour les louer : un artisan d'étain et un vannier

Malheureusement, pour des raisons indépendantes de notre volonté, ces personnes ont décidé de reporter leur décision. Nous recherchons d'autres personnes avec le concours de plusieurs organismes spécialisés notamment la mission Métiers d'Art de la région Pays de Loire, SOS Villages etc... Cette recherche n'est pas très facile car nous avons mis la barre haute en demandant à ces artistes d'être labellisés « métiers d'art ».

Mais tout finit par arriver à qui sait attendre

Jacky MOTHAIS

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

Adresse mail :

Mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

Bibliothèque :

Lundi : 17 h 30 à 19 h

Mercredi : 11 h à 12 h

14h30 à 17h30

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Adresse mail :

paradisdeslivres@orange.fr

Tél. 02 51 51 53 78

A.D.M.R.

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

(aides ménagères et travailleuses familiales)

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme BOULEAU

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

Le vendredi matin

Tél : 02.51.56.02.31

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DES 06 et 13 SEPTEMBRE 2010

Présents : PHELIPEAU Yveline., ANDRE Sandrine.,BOUR Frédéric, LABOUREUX Mireille, GARREAU Dominique , PATARIN Nelly.,VACHE Nicole, ANGIBAUD Daniel.

Absents : GOURSAUD Cécile, MARTINEAU Joseph, CHEVREAU R (pouvoir donné), MOUHE Jacky., ROUX Gérard, THITECA Laurent.

Affaire achat PINEAU ZA : Lors de la délibération du 10 septembre 2009 faisant état de frais supplémentaire pour raccordement au réseau d'électricité et téléphonique de la parcelle ZC35, située 27 rue du Port d'Aisne et pour laquelle la commune avait exercé son droit de préemption, le conseil Municipal avait décidé de consigner 800 € chez Maître Grolleau pour compenser ces frais imprévus qui se sont élevés à plus de 1500 €. Suite à un courrier de son avocat menaçant la commune de poursuites judiciaires, le Conseil Municipal a décidé de verser ces 800 € pour les éviter.

Autorisation au Maire de signer les DIA : Les délais de réception des déclarations d'intention de préempter et le passage au Conseil Municipal étant parfois très longs, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur Le Maire le pouvoir de ne pas préempter au nom de la Commune.

Facture Forestier-réfection de la toiture de la Belle Époque : En raison de fortes pluies au mois d'août, l'entreprise Forestier est intervenue sur la toiture de La Belle Époque en urgence. Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à payer la facture d'un montant de 2399.22€ttc.

Modification simplifiée du PLU- modification des dates, d'un mot et factures MEDIALEX : Le service de le DDTM doit présenter le dossier de modification au service de planification urbaine qui assure le contrôle de légalité. Le terme « toit terrasse » est inapproprié et doit être remplacé par « toitures végétalisées ou retenant les eaux pluviales ». Le Conseil Municipal approuve la remarque du contrôle de légalité, autorise Monsieur Le Maire à payer la facture Médialex d'un montant de 543.53€ttc pour la publication de la modification.

SYDEV- renforcement P1 bourg : Le SYDEV a envoyé un estimatif concernant le renforcement du secteur P1 du BOURG à partir de la rue du Port d'Aisne. La réalisation de cette opération, prise en charge par le SYDEV comprend la mise en souterrain du réseau électrique, la reprise des branchements. Pour effacer l'ensemble des réseaux actuellement en aérien, le SYDEV aide à la réalisation des travaux à hauteur de 30% de leur montant. La commune participerait pour un montant de 13106€ auquel s'ajoute, une facture de France Télécom pour la câblage téléphonique de 500€. Le Conseil Municipal accepte la proposition du SYDEV et autorise Monsieur Le Maire à remplir le document

Mise à jour du réseau informatique école Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer et payer la facture de 276.04€ttc pour la mise à jour du réseau informatique de l'école.

Tarif garderie : Après lecture du règlement intérieur de la garderie, une évolution du prix de 0.10€ est proposé. Il passerait de 0.70 à 0.80€ pour la demi-heure et de 1.20 à 1.30€ pour l'heure. Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur et les tarifs pour l'année 2010/2011. Il est aussi proposé de former une commission pour le suivi de ce dossier composée, de membres du Conseil Municipal et de parents d'élèves. Avis aux intéressés; s'inscrire en Mairie.

Devis Plantinet- chauffage école : un percé dans la 4ème classe nécessite son changement. Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le devis et à payer la facture de 896.81€TTC.

Divers : Bilan des marchés: il est proposé d'augmenter la tension du courant arrivant de l'école, d'être 3 organisateurs pour organiser les emplacements et parer aux éventuels problèmes, de mettre en place un règlement et de demander une attestation d'assurance aux participants des marchés.

Contournement de Vouillé Les Marais : Le Conseil Général a terminé la procédure d'achat et d'échange de terrains, la phase de réalisation va pouvoir commencer.

**PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 11 OCTOBRE
20H30**